

Service Territoires

Adresse postale :

19 rue d'Anjou

75008 PARIS

Tél. : 01 64 79 30 71

territoires@idf.chambagri.fr

Paris, le 19 octobre 2021

Monsieur le Maire
M. Joël SURIER
EN MAIRIE
2 rue Grande
77670 SAINT-MAMMES

N/ Réf. : 2021_ST_304_AD_ES **Objet : Modification du PLU de SAINT-MAMMES**
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Monsieur le Maire,

Vous nous avez transmis le 29 septembre 2021 pour avis le projet de modification du PLU de Saint-Mammès, dans le cadre de l'association de la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Après étude du dossier la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France n'émet pas de remarque particulière.

Vous remerciant de nous avoir consultés et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations les plus distinguées.

Le Président,



Signé par Christophe HILLAIRET

 Signed and certified by 



